



L'Athog'lien

Commune de Thueyts

Cette année a commencé par la traditionnelle cérémonie des vœux. Vous étiez nombreuses et nombreux à y participer. C'est un moment privilégié d'échange et convivialité. Madame Sophie ELIZEON, Préfète de l'Ardèche, nous a fait le plaisir et l'honneur de participer à cette cérémonie.

Ces premiers mois de 2025 ont permis d'entreprendre ou de poursuivre des chantiers que nous avons programmés :

- Les Travaux d'assainissement du hameau des Eymarts touchent à leur fin. Ils seront réceptionnés fin avril.
- Ceux de l'église se poursuivent ; après la préparation des murs, la peinture est commencée. Nous devrions pouvoir retrouver ce lieu rénové avant l'été.
- Le mur de soutènement de la Grand Font a été reconstruit. Il est terminé. C'est un bel ouvrage en pierre de pays.
- Le renforcement du réseau électrique du quartier La Condamine – Echelle du Roi avec la pose d'un nouveau transformateur est en cours de réalisation. Le génie civil se terminera vers la fin avril.
- La nouvelle micro-crèche a ouvert ses portes le 6 janvier. Elle accueille les tout-petits dans d'excellentes conditions.
- Les mises aux normes électriques de la Salle Polyvalente, de la Vesprade et du Château de Blou ont été réalisées afin d'assurer la sécurité des utilisateurs.
- Les toits de la sacristie ont été refaits suite à la découverte d'importantes gouttières lors des travaux de l'église.
- Les travaux de fibre optique sont terminés. Ce sont les opérateurs qui réalisent les branchements individuels à la demande des usagers.

Les employés communaux ont, eux aussi, réalisé les travaux de reconstruction de mur sur le chemin des Cluchines et sur le chemin de la Croix de Briges. Ils poursuivent la restauration des logements communaux pour faire en sorte que ceux-ci répondent aux nouvelles normes locatives. Toutes ces réalisations sont faites en plus des nombreuses tâches quotidiennes qui ne se voient pas toujours, mais qui sont indispensables au bon fonctionnement de notre commune.

Cette période de l'année est celle où l'on fait les études pour les futurs projets. Nous n'y avons pas manqué.

- Le dossier de remise aux normes et d'amélioration des locaux de l'école publique est en cours d'élaboration. Les enfants seront accueillis dans des conditions optimales. C'est un chantier qui doit débiter au 2ème semestre.
- Le renouvellement des réseaux humides de l'avenue du Val d'Ardèche permettra de gérer au mieux l'eau potable, les eaux usées et les eaux pluviales. Ce chantier impliquera de refaire les trottoirs ; une consultation des riverains est prévue. Les travaux devraient commencer au 4ème trimestre 2025.
- Nous continuerons de remettre aux normes les appartements ; en particulier le toit de la place couverte va être rapidement restauré pour supprimer les infiltrations d'eau.
- Nous poursuivrons la mise aux normes de la salle polyvalente en ce qui concerne le chauffage et les menuiseries.
- Un renforcement électrique sur le transformateur de la rue de Georgie sera réalisé au 2ème semestre 2025.
- Nous travaillons aussi avec Ardèche-Habitat sur la réalisation de l'établissement des professionnels de santé que nous prévoyons de concrétiser d'ici la fin de l'année. Rapidement l'actuel cabinet médical que nous avons acheté, va pouvoir recevoir d'autres professionnels et sera un premier pas vers ce futur établissement de soins.

Nous restons vigilants sur l'avenir de l'EHPAD « Les Vergers » et de « La Condamine ». Nous avons des assurances pour leur pérennisation et nous restons régulièrement en contact avec les responsables de l'offre de soins et les politiques pour leur rappeler notre volonté farouche conserver ces deux structures sur le territoire de notre commune.

Il en va de même pour l'évolution envisagée par la carrière Dodet. Nous sommes décidés à ne pas laisser défigurer notre paysage et à limiter les nuisances. Nous restons fermement attachés au projet défini par le PLUi et à lui seul. La Commune a décidé de confier ce dossier à un avocat qui nous aide à garantir nos droits dans ce dossier particulièrement complexe. Nous avons bon espoir. Vous serez informés de l'avancement de ce dossier dans le prochain AthogLien.

Comme vous pouvez le constater notre dynamisme ne tarit pas et nous sommes toujours aussi enthousiastes pour œuvrer à l'amélioration des conditions de vie des Athogiennes et des Athogiens.


MAIRE DE THUEYTS

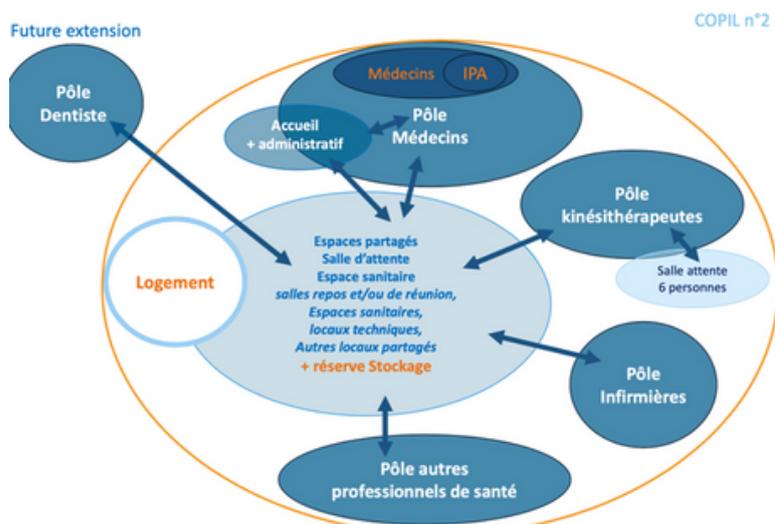


Un pas de plus vers le projet Hippocrate

Une étape importante vient encore d'être franchie dans la mise en place de notre futur établissement de santé : la convention entre la Commune et l'Association de gestion de l'ESP-HVA est adoptée.

Comme vous le savez, il est prévu que L'Équipe de Soins Primaire de la Haute Vallée de l'Ardèche (ESP-HVA) occupe un bâtiment qui sera implanté dans le secteur de la Condamine. L'ESP-HVA et Ardèche-Habitat ont, lors de plusieurs réunions d'un « comité de pilotage » du projet, défini exactement les besoins des différents professionnels de santé qui en sont membres ou qui pourraient la rejoindre.

Le projet est maintenant finalisé et il a un nom « le projet Hippocrate »



Nous espérons que, avec l'aide du Département, de la Région et de l'État, ce projet puisse voir sa réalisation commencer à la fin de cette année. Les élus de Thueyts, mais aussi ceux de Barnas, Mayres et Astet, les professionnels de santé et les services de Ardèche-Habitat travaillent sans relâche sur ce dossier.

En attendant, il fallait assurer la pérennité de l'Équipe de soins primaire. Pour ce faire, et à titre conservatoire, la Commune a acheté, à la fin décembre 2024, le bâtiment dans lequel est implanté l'actuel cabinet médical où le médecin du village continue d'exercer.



Il était nécessaire de mettre en place un mécanisme d'organisation et de fonctionnement de cet établissement de soins de façon à y rendre possible l'installation rapide de nouveaux professionnels de santé pendant cette période transitoire.

Pour ce faire, le Conseil municipal a approuvé, le 27 mars 2025, une convention entre la Commune et l'Association de gestion de L' ESP-HVA.

Cette convention confie à l'Association la mission de faire fonctionner l'établissement de soins et d'y organiser la présence des professionnels de l'équipe qui voudraient s'installer dans cet établissement.

Ainsi, dans le cadre général fixé par le Conseil Municipal, les professionnels de santé s'organisent entr'eux, en toute indépendance, pour assurer le meilleur service à la population de nos villages. Cette convention préfigure celle qui sera mise en œuvre lorsque le « Projet Hippocrate » sera concrétisé.

Nous avons bon espoir que, dès lors, le médecin du village ne restera pas seul trop longtemps. Nous continuons de prospecter pour attirer des médecins ou d'autres professionnels de santé mais, comme vous le savez, la concurrence est rude. Cette année encore, nous écrirons à toutes les facultés de médecine de France pour leur présenter notre équipe et notre village et notre vallée. Là encore, nous avons demandé l'aide du Département, de la Région et du groupement d'intérêt public « Ma Région, Ma santé Auvergne-Rhône-Alpes ». Cela nous permettrait de prochainement recruter, avec leur aide ou par leur intermédiaire, un médecin salarié.

En attendant, nous savons déjà que certains membres de l'Équipe de soins primaire ont manifesté leur envie de rejoindre cet établissement et s'installeront, dans les prochaines semaines dans ces locaux.

Les travaux



Travaux de peinture
dans l'Église
par l'entreprise LAVILLE



Pose d'une grille de récupération
des eaux pluviales
du chemin de l'Échelle du Roi



Mise en place du poste de relevage
du quartier des Eymards



Raccordement en eau du poste de relevage



Réfection du mur de soutènement
de la route des Cluchines



L'entreprise Jauffre a procédé à la
réfection du mur de la Grand-Font



Remise en état des appartements avant l'arrivée de nouveaux locataires



Curage et entretien des fossés de la RN102 et des rues du village



Création d'un point de collecte au quartier de Luzet



Mise en place d'éclairages solaires sur le terrain multisports



Remplacement d'une vanne au réservoir du Moutet



Création d'un caniveau sous les escaliers de la terrasse du Château



Renforcement du réseau électrique du quartier de la Condamine par Territoire d'Énergie Ardèche (ex SDE07)

La Médiathèque du Val d'Ardèche

Les animations passées

Les Nuits de la lecture

Pour la quatrième année consécutive, la médiathèque s'est inscrite dans les journées annuelles mises en lumière par le ministère de la Culture. Une scène ouverte participative, ouverte à tous et toutes, s'est déroulée le samedi 25 janvier à 17 h, suivie d'un pot de l'amitié offert par la commune.

Comme d'habitude, on y a retrouvé autour du thème de cette année – Les patrimoines – la diversité d'imagination des volontaires : lectures, illustrations, saynète en patois local, chansons, interprétations en langue des signes, contes, quiz en fil rouge sur les inscriptions au patrimoine de l'Unesco, etc. Chacun avait à cœur de faire partager au public l'émotion ressentie devant un texte, le tout dans un esprit non dénué d'humour et de bonne humeur. **Un grand merci aux participants** qui ont su se renouveler une fois encore !



Festival Un livre un film en partenariat avec la Maison de l'Image

Du 31 janvier au 2 février, cinq films ont été présentés sur trois jours.

Trois films sortis de très fraîche date, un film jeunesse, deux classiques dont un restauré en 2024, une diversité des sujets abordés : une comédie romantique, un film d'animation Jeunesse, un drame intimiste et familial, une comédie virevoltante et amusante, un policier médiéval, il y en avait pour tous les goûts ! Les échanges autour de ces films ont montré la diversité des adaptations possibles de textes écrits (romans, pièces de théâtre, histoires vraies, poèmes).

Des affiches de films, des fiches sur les auteurs des livres, des dessins réalisés à la Médiathèque par des élèves des écoles, illustrant les poèmes du film jeunesse, ont été présentés à la salle de la cantine municipale lors du pot d'inauguration du festival en présence de Monsieur le Maire.

Un camion pizza a permis aux « festivaliers » de se restaurer sur place entre les deux films du samedi. Et la librairie le Tiers Temps d'Aubenas a pu présenter sur les deux jours une sélection d'ouvrages en rapport avec l'évènement. De même, des livres empruntables à la médiathèque ont été exposés.

Enfin, **un nouveau "Blou Books"** a été inauguré pour l'occasion dans la salle de la Vesprade ! Ainsi, selon le principe des boîtes à livres, vous pouvez y emprunter des livres et les rendre librement lors de vos visites habituelles au cinéma, en attendant le début de la projection par exemple.

Le bilan est donc positif pour cette première expérience athogienne ; la fréquentation correspond à la moyenne des fréquentations totales des projections de toute l'année. Nous avons aussi attiré des spectateurs extérieurs à Thueyts, signe que les cinéphiles ne sont pas seulement athogiens !

Nous réfléchissons à une version améliorée pour l'année prochaine, enrichie d'animations supplémentaires. **Nous sommes à ce sujet à votre écoute : suggestions et propositions de films, de thèmes à développer, d'enrichissements pour la manifestation de 2026, même période fin janvier – début février, à noter dès maintenant !**

À remarquer : *Karim Leklou, a reçu le César du meilleur acteur en février 2025 pour son rôle dans "Le roman de Jim" ! Les spectateurs présents à Thueyts avaient effectivement salué sa prestation.*



Les animations des vacances de Février

Nous avons commencé les vacances en accueillant les trente stagiaires de **l'association de Judo**, encadrés par Daniel Guichard. Les différentes équipes se sont affrontées pour gagner le quiz musical. Nous avons clôturé cette rencontre en partageant un goûter offert par la commune.

Le lendemain matin, l'équipe de la Médiathèque a accueilli une vingtaine d'enfants du **Centre Aéré de Fabras**. Nous avons commencé par un petit quiz sur les créatures fantastiques, puis ils ont pris plaisir à découvrir les histoires que nous avons sélectionnées. Enfin, ils ont pu créer leur propre créature fantastique et les colorier. Chacun est reparti avec sa création.

Le mercredi 05 mars, nous avons accueilli une dizaine de jeunes venus jouer au **Loups Garous de Thiercelieux**. Lors des quatre parties, les villageois doivent démasquer les loups garous présents parmi eux, avant qu'il ne soit trop tard... L'animation s'est terminée par un goûter offert par la commune.



Initiation Langue des signes française

Le mardi 25 février, nous vous avons proposé une sensibilisation à la langue des signes animée par Suzanne Joux.

A 15 h, une séance s'adressait à tout public à partir de 7 ans. Un public varié, composé de familles, d'adultes dont des personnes de l'EHPAD, a participé à cette séance, découvrant des mots du quotidien mais aussi la logique visuelle de la LSF. Ils ont joué à deviner des signes, traduit un conte et découvert l'histoire de cette langue à travers les siècles.

A 16 h, une deuxième séance s'adressait aux jeunes enfants avec leurs parents. Les petits, dont certains signent déjà à la maison, ont chanté des comptines signées et participé à des histoires. La plus jeune était âgée de 8 mois et suivait toute cette animation avec beaucoup d'attention. Un enfant sourd a également bénéficié de cette séance avec ses parents, découvrant à cette occasion que la langue des signes peut être pratiquée avec des enfants et des adultes entendants autres que les membres de sa famille.

Une trentaine de personnes a participé à ces séances, certaines rejoindront peut-être l'atelier mensuel d'initiation à la rentrée de septembre 2025.

Venez découvrir la LSF
(langue des signes française)
au moyen de jeux, d'histoires et de
chansons avec Suzanne Joux

Mardi 25 février 2025
Médiathèque de Thueyts

15h : Pour tous à partir de 7 ans
16h : Pour les enfants de 4 à 6 ans et
leurs parents

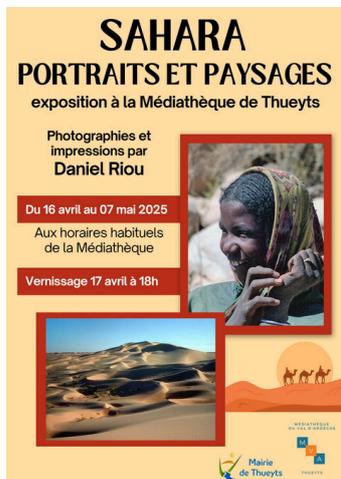
Sur inscription :
mediatheque@thueyts.fr
04 75 89 16 09



Les animations futures

Voyages, aventures et découvertes : un nouveau partenariat pour la médiathèque, une exposition et une animation.

La commune de Thueyts accueille pour la première fois la Web radio « Allo la Planète » et l'association organisatrice du Festival « Joyeuse Escale », rendez-vous du voyage et de l'aventure, organisé à Joyeuse chaque week-end de l'Ascension. Lancées en 2023, les Courtes Escales prolongent l'esprit de ce festival connu et offrent désormais à plusieurs villages ardéchois une projection de films dédiés au voyage et à l'exploration. C'est l'occasion de rencontres et d'échanges riches entre le public et les réalisateurs, les réalisatrices ou les protagonistes des films. C'est dans ce cadre que l'association a proposé à la commune de Thueyts d'accueillir une projection. Ainsi **le film « A voies hautes » de Solène Desbois sera projeté à la Vesprade le samedi 3 mai après-midi**. Il montre un groupe de lycéens qui décident, accompagnés de leur professeure, d'entreprendre un voyage dans les Alpes, le massif du Mont-Blanc et la Mer de Glace.



Et la Médiathèque, en parallèle, propose une exposition de photographies couleur et noir et blanc prises par Daniel RIOU, il y a plus de cinquante ans, dans le Sahara. Des paysages grandioses, des personnages qui interrogent, une autre aventure personnelle de voyage. Daniel RIOU, artiste ardéchois, avait exposé en 2024 à la Médiathèque dans le cadre de l'exposition « Thueyts Hier et aujourd'hui » des photographies et des gravures. Il a accepté de retravailler pour nous ses photographies scannées, pour cette exposition.

Exposition « Sahara Portraits et Paysages », de Daniel RIOU. Du 16 avril au 06 mai à la médiathèque aux horaires habituels (lundi 16h-18h ; mercredi 16h-19h; vendredi et samedi 10h-12h).

Également, pendant les vacances scolaires, en deuxième semaine, **la médiathèque vous suggère de venir vous exprimer sur le thème « Mon rêve de Voyage ». Dessins, peintures, feutres, etc.** Vous êtes tous les bienvenus pour venir réaliser sur place votre chef-d'œuvre. Encadrement par Mireille Bigot. Vous pouvez aussi nous apporter une réalisation existante (y compris sous forme de photo, vidéo ou même un texte...) De 4 à 104 ans ! Sur inscription à la médiathèque, suivez les infos précises sur la date !

En résumé, un triple rendez-vous incontournable pour tous les passionnés d'aventures, de voyages et de découvertes humaines.

Un livre un film

Sans attendre le festival 2026, nous vous proposons de nous retrouver le **dimanche 18 mai après-midi** pour regarder le film **"La Cache"** (sorti le 19 mars 2025) de Lionel Baier, avec notamment Michel Blanc dans son dernier rôle, William Lebghil et Liliane Rovère. Film adapté du livre **"La Cache"** de Christophe Boltanski.

Synopsis : « Christophe, 9 ans, vit les événements de mai 68, planqué chez ses grands-parents, dans l'appartement familial à Paris, entouré de ses oncles et de son arrière-grand-mère. Tous bivouaquent autour d'une mystérieuse cache, qui révélera peu à peu ses secrets... »



Les Vendredis du Château 2025



Pour cette année, encore un programme varié ! Nous débuterons la saison le 11 juillet avec **l'Harmonie des pays Aubenas-Vals**. Le 18 juillet, nous vous proposons un **cinéma sous les étoiles**. Nous recevrons ensuite pour la première fois le groupe **Police Line** (25 juillet). **Le Piano Vagabond** sera de retour le 08 août. Pour la première fois, nous accueillons **l'Ensemble Sylf**, qui fera son cinéma le 15 août. Pour la dernière soirée de l'été, **Manuel Pratt** revient et vous propose un duo théâtral avec **Ludivine Vincent** le vendredi 22 août.

Les actualités



600ème abonnée !

Le numéro 600 a été généré informatiquement et donc attribué le 7 février dernier lors de l'inscription à notre fichier des abonnés ! Il s'agit d'une jeune abonnée de 3 ans qui a été inscrite par ses parents. Pour fêter l'évènement, la Médiathèque a offert à la petite Elsa un cadeau sous forme de deux petits livres jeunesse.

Les Médailles

L'équipe de la Médiathèque a eu la surprise de recevoir, à titre collectif, la médaille d'honneur de Thueyts, remise par M. le Maire lors de la cérémonie des vœux 2025 le vendredi 10 janvier. Nous y avons vu une marque de reconnaissance et un encouragement à poursuivre nos efforts, professionnels et bénévoles, au service de la population.

Quelque temps plus tard, la doyenne de notre équipe a pris la décision, pour des raisons de santé, d'arrêter le bénévolat à la Médiathèque.

L'équipe souhaite remercier chaleureusement Anne-Marie pour son investissement constant tout au long des années au service de la Médiathèque.

La municipalité a également souhaité souligner l'importance des 24 années passées au sein de l'équipe, en remettant la médaille d'honneur de Thueyts à **Anne-Marie Giraud**.



Le réseau intercommunal des Médiathèques et Bibliothèques

Pour rappel, en 2023, sous l'impulsion de la MDA et du schéma départemental de lecture publique (2024-2028), la mise en réseau s'est accélérée. C'est la volonté du département de l'Ardèche, qui va dans le sens de la politique nationale concernant les médiathèques et bibliothèques publiques. Ainsi, un groupe de travail regroupant des élus, des bénévoles et des salariés a été constitué. La première réunion a eu lieu le 25 mai 2023.

Cela a abouti à la signature d'une **convention tripartite en décembre 2024** entre les communes, la MDA et la Communauté de Communes, tout en préservant l'autonomie des médiathèques, condition à laquelle nous sommes particulièrement sensibles.

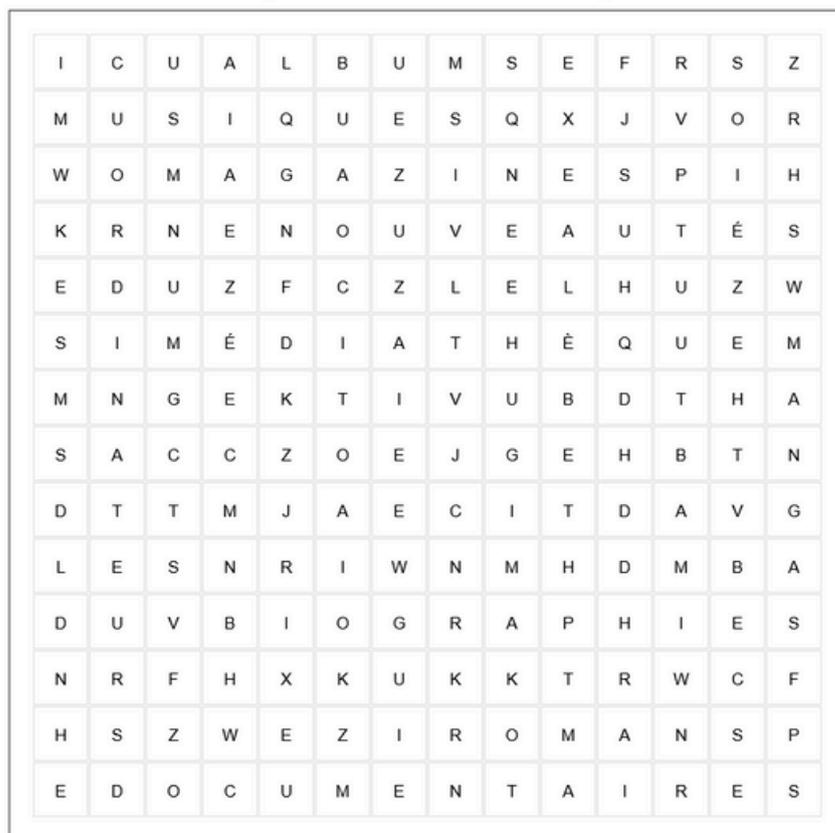
Nous sommes désormais dans la phase de mise en œuvre de la convention avec des comités de suivi et des groupes de travail spécifiques : culture, informatisation, ou formation aux outils numériques partagés. Ces réunions ont permis d'établir ou de renforcer le dialogue entre les médiathèques et bibliothèques du territoire. Des actions d'animations communes et de collaborations ont commencé à voir le jour. Elles se poursuivront en 2025.

Des mots mêlés pour jouer...



Magazines
Musiques
Nouveautés
Romans
Albums
Documentaires
Mangas
Médiathèque
Ordinateurs
Biographies

Ce que l'on trouve à la Médiathèque



Les mots peuvent être cachés horizontalement ou verticalement.

Chers jeunes citoyens,

Nous sommes ravis de vous annoncer l'ouverture des candidatures pour rejoindre le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) pour le 3ème mandat ! Cette initiative, qui a déjà permis à de nombreux jeunes de s'impliquer dans la vie de notre commune, est de retour et nous avons besoin de vous !

Cette initiative vise à donner une voix aux jeunes de notre commune et à les impliquer activement dans la vie locale. C'est une occasion unique de faire entendre vos idées, de défendre vos projets et de contribuer à l'amélioration de notre environnement.

Nous encourageons tous les jeunes à s'impliquer dans cette belle aventure démocratique. Votre engagement est essentiel pour faire avancer les idées qui vous tiennent à cœur ! Ensemble, faisons de ce 3ème mandat une réussite !

Le C.M.J, à quoi ça sert ?

Le CMJ permet aux jeunes de participer activement à la vie de leur commune. C'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté, où l'on mène des projets en lien avec la jeunesse. Faire partie du CMJ, c'est le moyen de s'exprimer et d'être le relais de ses camarades auprès de l'équipe municipale.

Les jeunes conseillers sont les représentants de tous les jeunes du village, ils consultent et tiennent compte des envies et attentes de la jeunesse, et la représentent auprès de la Mairie.

Combien de temps dure mon engagement ?

Le CMJ est établi pour 2 ans renouvelables.

Le CMJ permet aux jeunes de participer activement à la vie de la commune et de proposer des manifestations, des idées, des projets concrets.

Apprendre et pratiquer le civisme et la citoyenneté. Découvrir le fonctionnement des institutions municipales, départementales, nationales et européennes.

Qui fait partie du CMJ ?

Le Conseil Municipal des Jeunes est composé d'élus, âgés de 10 à 18 ans, habitant la commune et ayant reçu l'accord de leur représentant légal.



Si tu habites Thueyts, que tu as entre 10 et 18 ans et que tu veux t'investir et participer à la vie de ta commune, être porteur de projets et d'idées pour le développement municipal et représenter les autres jeunes de la commune, alors rejoins-nous.

Tu feras partie d'un groupe composé de garçons et filles. Bien sûr, des adultes sont également présents.

**Fais toi connaître par mail (mairie@thueyts.fr)
ou en te présentant à la mairie.
N'oublie pas de laisser tes coordonnées !
Le tout, avant le 30 mai 2025.**

Tu seras invité, d'ici quelques semaines, à une réunion avec les élus, avec nous, les anciens du CMJ, et tous les jeunes intéressés comme toi afin de vous présenter dans le détail le projet et de répondre à toutes les questions que tu te poses.



Les futures manifestations du CMJ

Mairie de Thueyts

AGENCE NATIONAL DU SPORT

CMJ Conseil Municipal des Jeunes

Inauguration

Terrain multisports et terrain de VTT

La municipalité et le Conseil Municipal des Jeunes de Thueyts vous invitent

Le Samedi 12 avril à 16h00



Mairie de Thueyts Val d'Arche

CMJ Conseil Municipal des Jeunes

LES OLYMPIADES



17 MAI 2025



Collecteur à piles usagées

En plus de celui présent au croisement du Cros de Laval, un nouveau collecteur de piles usagées a été installé face à la Mairie, juste derrière l'abri à vélo.

En France, chaque année, 1,2 milliards de piles sont vendues. Les piles usagées deviennent des déchets dangereux car ils contiennent des métaux lourds : nickel, mercure, cobalt, plomb, fer, zinc, aluminium, lithium.

Incinérés ou mis en décharge ces métaux contaminent les nappes phréatiques et provoquent des affections pulmonaires ou encore des cancers.

Le recyclage des piles permet de préserver les ressources naturelles.

Les métaux sont alors récupérés et utilisés pour créer à nouveau des piles ou pour fabriquer des lampes, des revêtements routiers, des peintures antirouille ou des matériaux industriels.



Comptes-rendus des derniers conseils municipaux

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2024

DÉCISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Validation de devis :

SDE 07 – Eclairage public rue de Georgie (4 lampadaires) –
Montant : 4 426,36 € HT (part communale

Yesss Electrique – Eclairage City Stade et Rue de la Teyre –
Montant : 1 413,97 € HT

D2024/064 : SERVICE DES EAUX : REDEVANCE POUR PRÉLÈVEMENT SUR LA RESSOURCE EN EAU

Le Conseil Municipal décide de répercuter sur la facture d'eau de chaque usager la redevance pour prélèvement, au prorata du volume d'eau distribuée, au tarif de 0,0466 €/HT/m³ pour les eaux souterraines, applicable à compter du 1er janvier 2025.

D2024/065 : SERVICE DES EAUX : REDEVANCE « CONSOMMATION D'EAU POTABLE » ET REDEVANCE POUR PERFORMANCE DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE POUR L'ANNÉE 2025

Le Conseil Municipal décide de fixer à 0,01 €/HT /m³ la contre-valeur correspondant à la « redevance pour performance des réseaux d'eau potable » devant être répercutée sur chaque usager du service public d'eau potable sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau vendu, applicable à compter du 1er janvier 2025.

D2024/066 : SERVICE DES EAUX : REDEVANCE POUR PERFORMANCE DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR L'ANNÉE 2025

Le Conseil Municipal décide de fixer à 0,01 €/HT /m³ la contre-valeur correspondant à la « redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif » devant être répercutée sur chaque usager du service public d'assainissement collectif sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau assainie, applicable à compter du 1er janvier 2025.

D2024/067 : TRAVAUX : DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE POUR LA RÉFECTION DE LA TOITURE DU BÂTIMENT COMMUNAL ABRITANT LA SACRISTIE DE L'ÉGLISE

Des entreprises ont été consultées pour la réfection de la toiture, d'une surface de 80 m². Une seule offre a été déposée.

Le Conseil Municipal décide de désigner l'entreprise LAVILLE, 4 chemin du Coton 07200 AUBENAS, pour réaliser les travaux de réfection de la toiture de l'immeuble communal situé 13 bis rue de la Fontaine ;

D2024/068 : VENTE DE LA PARCELLE D 506 LIEUDIT LE RIEU

Le conseil municipal accepte la vente de la parcelle cadastrée section D n°506 à Madame VALOTTO Aimie, demeurant 71 avenue du Val d'Ardèche 07330 THUEYTS, au prix de 1 500 €, hors frais d'acte (à la charge de l'acquéreur)

D2024/069 : MÉDIATHÈQUE : INSTAURATION DE LA GRATUITE GÉNÉRALE DES ABONNEMENTS

Le Conseil Municipal décide d'instaurer la gratuité générale des abonnements à la médiathèque du Val d'Ardèche, à compter du 01/01/2025.

INFORMATIONS DIVERSES

Avancement des projets en cours :

- Extension du réseau d'assainissement aux Eymards : travaux commencés le 10 décembre.

- Rénovation église : début des travaux le 13 janvier 2025

- Rénovation école : demandes de subventions en cours – accord de principe de la Région pour subvention de 200 000 €

- Réseaux et trottoirs Avenue du Val d'Ardèche : demandes de subventions en cours – Projet coûteux, devra être réalisé en plusieurs tranches.

- Dégâts épisode cévenol d'octobre 2024 : estimés à 650 000 € - Priorités : route de la Croix de Briges et des Thérons, ainsi que le collecteur d'assainissement dans le Merdaric (autorisation Police de l'Eau nécessaire). L'éboulement route du Pont du Diable va être traité au moins provisoirement (montant : environ 7000 €)

- Revêtement voirie du complexe multisports / microcrèche : le 18 décembre

- Signature de l'acte d'achat du cabinet médical le 11 décembre

- Signature de la vente de la ruine des Eymards le 20 décembre

- Projet ADIS le Tramontel : 10 maisons individuelles R+1, du T2 au T4, avec garage et jardinet ; dépôt du permis de construire avant le 31/12 et début des travaux en 2026.

- Maison de santé : le projet porté par Ardèche Habitat avance également.

EHPAD / Clinique :

- Confirmation écrite du président du Département de son souhait de maintien de l'EHPAD Les Vergers ; volonté d'ADIS (propriétaire) et d'AESIO (gestionnaire) d'engager les travaux de rénovation et mise aux normes à confirmer.

- Confirmation par l'ARS du maintien du projet de reprise de l'établissement de la Condamine par le CHARME en cas de départ d'INICEA (non prévu avant 2027-2028)

Animations :

- Colis de Noël : 107 colis en cours de distribution

- Arbre de Noël des écoles le 19 décembre : 2 films et goûter offerts par le CCAS

- 14 petits livres offerts par le CCAS aux enfants de la micro-crèche

COMPTE RENDU CONSIEL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2025

DÉCISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Validation de devis :

- Cédric CLUZEL Electricité : Mise aux normes salle la Vesprade – Montant : 2 063,00 €
- Cédric CLUZEL Electricité : Mise aux normes salle d'activités Montant : 1 792,00 €
- Entreprise ROBERT Electricité : Mise aux normes alarme salle polyvalente – Montant : 6663,00 €HT
- Alpes Contrôles : Diagnostic amiante/plomb école avant travaux de rénovation – Montant : 2 600 €HT
- Entreprise LAVILLE : Travaux supplémentaires église (peinture narthex) : 2 465,75 €
- Entreprise LAVILLE : Travaux supplémentaires église (peinture moulures chœur, financé par ASEET) – Montant : 3 762,00 €HT
- E-bike location : Equipements via ferrata (30 baudriers, 40 longues...) – Montant : 7104,64 €HT
- E.T.A.R. ROBERT Cyril : Prestation épareuse (50 h) – Montant : 3 620,00 €HT

D2025/009 : REMISE EN ÉTAT DE LA TOITURE DE L'IMMEUBLE PLACE DU MARCHÉ COUVERT : CHOIX DE L'ENTREPRISE ET VALIDATION DU DEVIS

Le Conseil Municipal décide de désigner l'entreprise de Maçonnerie Générale HORJALES Maxime, quartier les Roberts 07000 SAINT JULIEN EN SAINT ALBAN, pour réaliser les travaux de remise en état de la toiture de l'immeuble communal situé 10 place du Champ de Mars ;

D2025/010 : VIA FERRATA DU PONT DU DIABLE : MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N°2021/018 DU 21 MARS 2021 RÉVISANT LES CONDITIONS D'ACCÈS, DE FONCTIONNEMENT ET DE GESTION DE LA VIA FERRATA DU PONT DU DIABLE

La délibération n° 2021/018 du 22 mars 2021 "Via Ferrata : Révision des condition d'accès, de fonctionnement, et de gestion" est modifiée par la délibération n° 2025/010 du 20 Février 2025.

D2025/011 : VENTE PARCELLE AD 836 - CHEMIN DE LA SOSTE

suite à la désaffectation et au déclassement d'une zone de 18 m² intégrée à tort à la voie communale n°30 dite chemin de la Coste, car correspondant à une partie de l'emprise d'un garage appartenant à Mme et M. BOUET Lynda et Franck,

le conseil municipal accepte la vente de la parcelle cadastrée section AD numéro 836 à Mme et M. BOUET Lynda et Franck, au prix de 18 €, hors frais d'acte (à la charge de la Commune) ;

D2025/013 : BIENS SANS MAITRE : INTEGRATION DE LA PARCELLE AH 124 DANS LE DOMAINE PRIVE COMMUNAL

Considérant que le propriétaire de la parcelle AH 124 ne s'est pas fait connaître dans un délai de six mois à dater de la dernière des mesures de publicité mentionnées à l'article L.1123-3 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques le conseil municipal incorpore la parcelle cadastrée AH 124 dans le domaine privé communal.

D2025/014 : FONCIER : AUTORISATION DE VENTE DE TERRAIN (PARCELLE H 481) A LA SOCIETE CELLAND (ANTENNE RELAIS FREE MOBILE)

Vu l'offre de la société Celland Estate Management France, Immeuble Ardeko 58 Avenue Emile Zola 92100 Boulogne-Billancourt, en vue de l'acquisition d'une portion de 70 m² sur la parcelle cadastrée H 481, lieudit Fargebelle, de part et d'autre du pylône de téléphonie mobile de l'opérateur Free Mobile, le conseil municipal :

accepte la proposition d'achat d'une portion de 70 m² de la parcelle H 481 par la société Celland Estate Management France, pour le prix de 41 500 €

D2025/015 : PROJET IMMOBILIER ADIS CHEMIN DE L'ÉCHELLE DU ROI : EXONÉRATION DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT ET DE LA PARTICIPATION À L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PAC)

Suite à la sollicitation de la société ADIS SA HLM, le conseil municipal décide d'exonérer totalement de la Taxe d'Aménagement et participation à l'assainissement collectif (PAC) le projet de construction de dix logements sociaux, 120 chemin de l'Echelle du Roi.

D2025/016 : MISE A DISPOSITION D'ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX AU PROFIT DE LA DÉLÉGATION MILITAIRE DÉPARTEMENTALE DE L'ARDÈCHE : AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OCCUPATION PRÉCAIRE

Le conseil municipal approuve et autorise le maire à signer la convention de mise à disposition de la via ferrata du Pont du Diable et de la salle polyvalente, au profit de la Délégation Militaire Départementale de l'Ardèche dans le cadre de l'organisation d'activités militaires en secteur civil.

INFORMATIONS DIVERSES

Rénovation église :

La première partie des travaux (maçonnerie, reprise des fentes...) est achevée. Les couleurs ont été choisies et les peintures commandées, les travaux reprendront début mars.

Rénovation école :

les dossiers de demandes de subventions sont en cours de finalisation.

Projet de réfection des réseaux/réaménagement avenue du Val d'Ardèche :

compte tenu du coût, le projet sera certainement réalisé en trois tranches.

Contentieux carrière Dodet :

Un constat va être établi par un commissaire de justice. La commune va être représentée par un avocat, conjointement avec la communauté de communes.

Travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux :

poursuite de l'opération, des études sont en cours pour la salle polyvalente.

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FEVRIER 2025

DÉCISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Validation de devis :

- Alpes Contrôles : Contrat de coordination sécurité et protection de la santé dans le cadre du projet de rénovation énergétique de l'école publique – Montant : 4 950,00 € HT (5 940,00 € TTC)
- Alpes Contrôles : Contrat de contrôle technique de construction dans le cadre du projet de rénovation énergétique de l'école publique – Montant : 8 800,00 € HT (10 560 € TTC)
- Zinguerie Jérôme JARDET : réfection de gouttières et descentes église/bâtiment sacristie – Montant : 2 237,00 € HT (2 684,40 € TTC)

D2025/002 : PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGETIQUE DE L'ÉCOLE DU VAL D'ARDÈCHE : APPROBATION DU PROJET ET CHOIX DU MAÎTRE D'ŒUVRE

Le Conseil Municipal décide de confier la maîtrise d'œuvre au Cabinet TAM TAM architecture environnement pour un montant de 59 350,00 € HT

D2025/003 : RÉPARATION DU COLLECTEUR D'EAUX USÉES DE LA CHAREYRE : CHOIX DE L'ENTREPRISE

Le Conseil Municipal décide de confier la remise en état de la canalisation d'eaux usées de la Chareyre à l'entreprise VALETTE, 455 route de Jaujac 07380 PRADES, pour un montant de 26 362,50 € HT (31 635,00 € TTC).

D2025/004 : AVIS SUR LE PROJET DE RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION D'EXPLOITATION ET D'EXTENSION DE LA CARRIÈRE DODET

Considérant :

- Les risques d'impacts négatifs sur l'environnement résidentiel (trafic routier, vibration, poussières...) liés à la hausse des capacités d'extraction (+117%),
- Les conséquences sous-évaluées des risques sur la dégradation du patrimoine et des paysages remarquables (monument historique et site classé à proximité),
- Les risques de pollution et/ou dérivation des eaux souterraines du puits de la Grand Font (principale ressource d'eau potable de Thueyts) en raison de l'abaissement du niveau d'exploitation de la carrière ;
- Que la commune de Thueyts est propriétaire de la parcelle F1037, mentionnée dans le dossier, que cette parcelle située au cœur de la carrière, apparaît clairement exploitée par les carrières Dodet alors que la commune de Thueyts n'a pas autorisé l'exploitation et qu'il n'existe pas de contrat de fortage,
- L'incompatibilité du projet avec la Zone d'Activité Economique prévue en reconversion du site dans le cadre du PLUi Ardèche des Sources et Volcans.

Le conseil municipal émet un avis défavorable sur la remise en état du site et sur la demande de renouvellement et d'extension de la carrière Dodet,

- Confirme et approuve l'avis défavorable émis par la communauté de communes,
- Confirme d'une part, qu'un bornage sera demandé par la commune auprès d'un géomètre expert concernant la parcelle F1037 propriété de la commune, d'autre part qu'un constat d'huissier sera demandé.

D2025/009 : REMISE EN ÉTAT DE LA TOITURE DE L'IMMEUBLE PLACE DU MARCHÉ COUVERT : CHOIX DE L'ENTREPRISE ET VALIDATION DU DEVIS

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du constat d'infiltrations d'eau de pluie par la toiture de l'immeuble communal situé sur la place du marché couvert, 10 place du Champ de Mars, provoquant des dégâts des eaux dans les appartements de l'immeuble.

Après examen des offres, le conseil municipal décide de désigner l'entreprise de Maçonnerie Générale HORJALES Maxime, quartier les Roberts 07000 SAINT JULIEN EN SAINT ALBAN, pour réaliser les travaux de remise en état.

INFORMATIONS DIVERSES

Rénovation église :

Les échafaudages viennent d'être installés, les travaux vont pouvoir débuter.

Voie de désenclavement Mercier-Haut : l'enquête publique va se dérouler du 17 janvier au 17 février, avec permanence de la commissaire enquêtrice les 17 janvier, 5 et 17 février

Modification simplifiée du PLUi : l'enquête publique se déroule du 13 janvier au 14 février. La modification vise à adapter le PLUi aux nouvelles perspectives de développement du quartier de la Condamine (micro-crèche, locaux de santé et logements...).



Tribune d'expression libre

Expression de la liste "Concordance Thueyts"

Un nouvel élan sportif pour notre commune !

Dès notre élection, la majorité « Concordance Thueyts » a constaté avec regret l'absence d'équipements sportifs adaptés pour nos jeunes et pour l'ensemble de notre population. L'ancienne municipalité n'avait pas fait de cette problématique une priorité, laissant nos jeunes sans véritables opportunités de pratique sportive et d'épanouissement. Les élus majoritaires ont fait de la création d'infrastructures sportives une priorité essentielle.

Après que la Commune ait été, l'an dernier, labellisée « terre de jeu, 2024 », nous sommes ravis, aujourd'hui, de vous annoncer l'inauguration, le 12 avril prochain, d'un terrain multisports et d'un terrain de VTT, un projet porté avec enthousiasme par le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Ce projet représente bien plus qu'une simple infrastructure : il incarne notre engagement envers la jeunesse et notre volonté de dynamiser notre territoire. Ce nouvel espace sera un lieu de rencontre et de partage, accessible à tous, qu'il s'agisse des jeunes, des familles ou des associations. Il sera aussi utilisé pour des matchs amicaux entre les pompiers et les gendarmes. Il permettra à chacun de pratiquer une multitude d'activités sportives, favorisant ainsi la santé, le bien-être et la cohésion sociale.

Ensemble, nous avons réussi à transformer une promesse en réalité, et nous sommes impatients de voir cet équipement prendre vie au service de notre population et devenir un lieu de vie incontournable pour notre commune.

Ensemble, faisons de notre territoire un lieu où le sport et la jeunesse sont au cœur de nos préoccupations !

Expression des élus "Thueyts toujours plus dynamique"

Régulièrement sollicitée, l'opposition municipale n'a pas souhaité s'exprimer.

Agenda des manifestations

Organisées par la Mairie et la Médiathèque

- Vendredi 11 avril 20h30 ● Cinéma La Vesprade "Mamma Mia"
Avec animations
Par le Conseil Municipal des Jeunes
- Samedi 12 Avril 16h00 ● Inauguration Terrain multisports et terrain de VVT
Par la Mairie et le Conseil Municipal des Jeunes
- Samedi 12 Avril 20h00 ● Cinéma La Vesprade "Mickey 17"
Avec animations
Par le Conseil Municipal des Jeunes
- Du 21 Avril au 6 Mai ● Exposition "Sahara Portraits et Paysages"
De Daniel Roux
Par la Médiathèque du Val d'Ardèche
- Samedi 3 mai 20h30 ● Cinéma La Vesprade "A voies hautes" de Solène Desbois
Par "Courtes escales" et la Médiathèque
- Vacances de printemps ● Animation "Mon rêve de voyage"
Dessin, peinture, feutres.... venez vous exprimer
Par la Médiathèque du Val d'Ardèche
- Samedi 17 mai ● Les olympiades - Parc du Château de Blou
Par le Conseil Municipal des Jeunes
- Dimanche 18 mai après-midi ● 1 livre 1 film "La cache"
Cinéma la Vesprade
Par la Médiathèque du Val d'Ardèche
- Vendredi 11 juillet - 21h ●  Harmonie d'Aubenas-Vals
Par la Médiathèque du Val d'Ardèche
- Lundi 14 juillet ● Feu d'artifice et Bal
Stade l'Echelle du Roi
- vendredi 18 juillet - 21h ●  Cinéma sous les étoiles
Par la Médiathèque du Val d'Ardèche
- Vendredi 25 juillet - 21h ●  Police Line
Hommage à Police et à Sting
- 1,2 et 3 août ● Fête votive
Attractions foraines et Bal
- Vendredi 08 août - 21h ●  Le piano vagabond - De Marianne Schoendorff
Musiques pour rêver
- Samedi 9 août - 21h00 ● Concert spectacle "Lafontaine au féminin"
Eglise Saint-Jean Baptiste
- Vendredi 15 août - 21h ●  Ensemble Sylf
Concert participatif autour de musiques de films
- vendredi 22 août - 21h ●  "C'est pas gagné" Manuel Prat et Ludivine Vincent
Pièce de Théâtre Humoristique

L'Athog'lien - Bulletin municipal de la ville de Thueyts

Mairie
8 place du champ de Mars
07330 THUEYTS
Avril 2025
16e édition

Directeur de publication : Pierre Chapuis
Rédaction - Conception : Service administratif - Élus
Photos : B.Civins - T.Brun - G.Blacher - Archives municipales
Impression : ACL Imprimerie - Aubenas - 800 tirages
Dépôt légal : Avril 2025
N°ISSN - 2971 - 3617